

## Covoiturage en avion

Aéro-covoiturage (<http://www.aero-covoiturage.eu>) est le premier site européen de covoiturage et de coavionnage. Dit autrement, c'est un site (gratuit) de petites annonces qui regroupe à la fois des annonces de covoiturage classique (par la route) et des annonces de coavionnage (par les airs).

L'utilisateur indique simplement son trajet, éventuellement ses dates de voyage et le site lui propose une sélection d'annonces correspondant au trajet et aux dates indiquées. La recherche ne se limite pas aux lieux indiqués, mais est "intelligente".

Il peut ensuite passer sa propre annonce si rien ne le satisfait. Pas besoin de s'inscrire pour cela. Il suffit d'une adresse email valide où sera envoyé un mail de confirmation. Ce mail comporte un lien à cliquer pour valider l'annonce et la rendre visible. Deux minutes suffisent pour passer une annonce.

L'interface fait largement appel à des cartes. Inutile de connaître les lieux dont il est question dans les annonces ou de savoir où se trouvent les terrains d'aviation.

La réglementation, en France, stipule que les pilotes privés, sous conditions, peuvent eux aussi proposer des places libres dans leurs avions quand ils voyagent. Ils sont 15000 en France, uniquement pour l'avion. Davantage encore en comptant l'hélicoptère et l'ULM. Aéro-covoiturage leur fournit un formulaire adapté leur permettant de passer une annonce pour un coavionnage.

Les annonces de tous types (pilote, conducteur, passager) sont affichées en réponse à une recherche. Un passager cherchant des places se verra parfois proposer une offre par la route et une offre similaire par les airs. A lui de choisir.

Un pilote qui prévoit de voyager par les airs a la possibilité d'indiquer qu'il fera ou non le trajet par la route si la météo rend le vol impossible. Le site offre une option permettant aux femmes d'indiquer qu'elles souhaitent ne voyager qu'avec des femmes. Il permet aussi d'indiquer dans les annonces ses souhaits concernant la cigarette.

Le site existait depuis 2003, limité aux annonces de coavionnage. Il avait déjà permis des coavionnages. Une refonte complète en mai 2008 a permis de l'élargir aux annonces routières et d'améliorer profondément l'interface.

Il permet de passer des annonces pour tout type de covoiturage ou de coavionnage : régulier, occasionnel, courte, moyenne ou longue distance, et même international.

Il existe aussi en anglais à destination des utilisateurs non francophones: <http://www.sharearide.eu> (mêmes annonces) et permet de passer des annonces au départ ou à destination de la plupart des pays de l'Union Européenne.

Contact : [aerostop@free.fr](mailto:aerostop@free.fr) ou via le site.